

> Capital.fr > Placements > Spécial Placements 2010 > Livrets, assurance vie, actions, FCPI, Scellier... les vos liquidités, jonglez entre les différentes promotions des livrets bancaires ou utilisez l'assurance vie"

Spécial Placements 2010

Le 20/01/2010 à 09:37 - Mis à jour le 20/01/2010 à 16:49

Livrets, assurance vie, actions, FCPI, Scellier... les bons choix (et les mauvais) pour cette année

"Pour bien rémunérer vos liquidités, jonglez entre les différentes promotions des livrets bancaires ou utilisez l'assurance vie"



Avec la baisse des taux, bien rémunérer ses liquidités est devenu un exercice plus difficile. Mais il est toujours possible de faire nettement, mieux que le Livret A, explique Meyer Azogui, Président du directoire de la société de conseil en gestion de patrimoine Cyrus Conseil.

Capital.fr : Quel niveau de liquidités un particulier a-t-il intérêt à conserver pour faire face à d'éventuels imprévus ?

Meyer Azogui : Pour des personnes en activité, il convient de conserver l'équivalent de 6 à 12 mois maximum de revenus en épargne de précaution. L'an dernier, au plus fort de la crise, bon nombre de particuliers ont dépassé ce seuil pour des raisons plus psychologiques que par nécessité. Il faut dire que les comptes à terme et les supers livrets affichaient des taux de rémunérations élevés. Mais ce n'est plus le cas. Donc, selon votre profil, il est recommandé aujourd'hui de descendre sous ce niveau. C'est notamment vrai pour les cadres dirigeants jouissant d'une situation patrimoniale confortable. En cas d'imprévus, il leur suffira de négocier un crédit avec leur banque ou leur assureur en cautionnant par exemple un contrat d'assurance vie. Si c'est un bon client, son établissement bancaire lui consentira un crédit au taux Eonia + 1,5 point, ce qui est très intéressant et permet de placer son épargne sur des produits plus performants.

Capital.fr : Avec un Livret A à 1,25% et des taux historiquement faibles, comment rémunérer au mieux ses liquidités?

Meyer Azogui : Il faut tout d'abord accepter qu'une épargne de précaution puisse ne pas rapporter grand-chose. Et cela ne devrait pas changer à court terme. Vu la faible inflation, il ne faut pas s'attendre à une hausse du taux du livret A ou des placements à court terme. Il est toutefois possible de le battre en jonglant entre les différentes promotions des livrets bancaires (jusqu'à 5% sur 3 mois pour un nouvel arrivant sur le marché). Encore faut-il accepter de passer du temps à éplucher les conditions générales, et de multiplier les allers-retours entre ses différents comptes.

Capital.fr : Quelle alternative proposez-vous?

Meyer Azogui : Si vous détenez un contrat d'assurance vie de plus de 4 ans, avec des frais d'entrées limités ou nuls, vous pouvez très bien placer votre épargne sur son fonds en euros. En cas de besoin, les retraits seront alors taxés comme des sicav monétaires. Pour une personne non imposable, inutile d'attendre ces 4 ans, il lui suffira d'intégrer les intérêts de son contrat d'assurance vie aux revenus de sa déclaration d'impôts. Dans ces deux cas, la performance des fonds euros est nettement plus intéressante : leur rendement (pour les meilleurs contrats) est, pour le moment, trois fois supérieur au taux du livret A.

Propos recueillis par Frédéric Cazenave

© **Capital.fr**

[➔ Retour au sommaire](#)